



Comité ENS

Comité ENS du 21 avril 2023 – 15h00-17h00

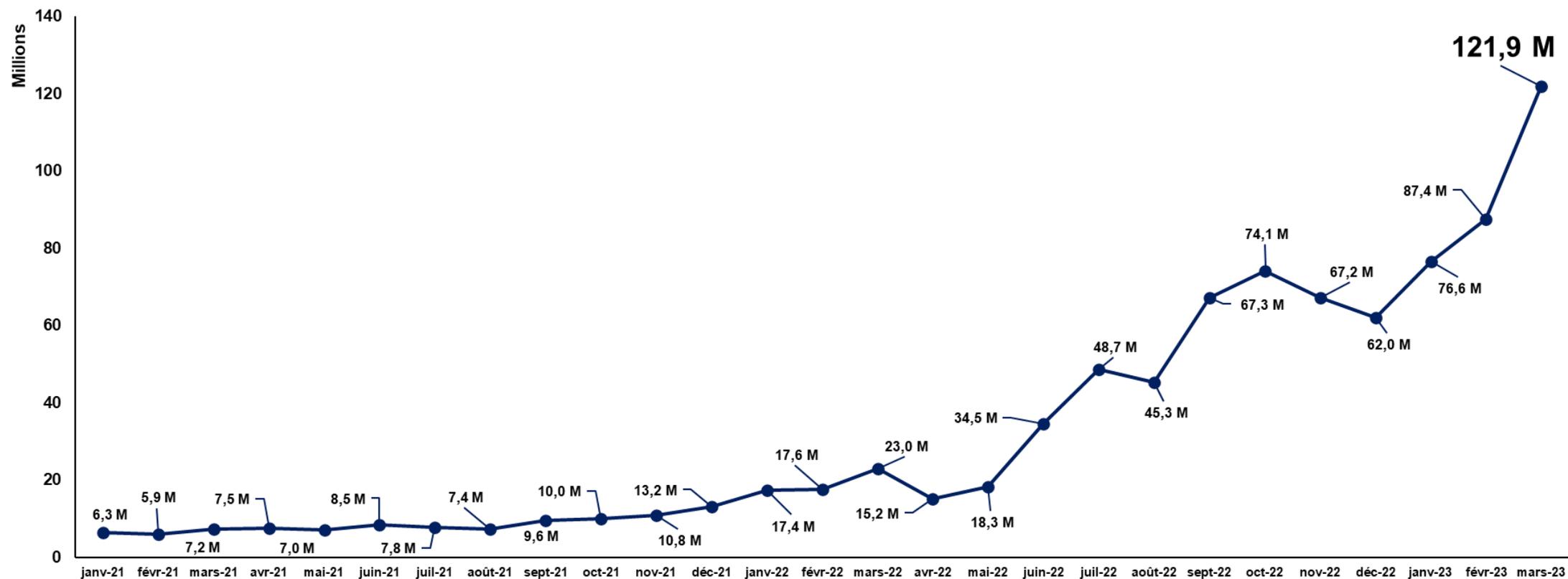


Introduction

De (très) belles avancées !

- Fin du tour des régions
 - ✓ Une très belle dynamique
 - ✓ 5000 personnes rencontrées (et engagées)
 - ✓ De l'attente !
- Feuille de route 2023-2027
 - ✓ De nombreuses contributions
 - ✓ Le version finale est presque sèche...
 - ✓ On se retrouve le 16 mai
- Ségur
 - ✓ Les déploiements sont bien engagés
 - ✓ Hausse très importante de l'alimentation de MES
- Télésurveillance
 - ✓ Accord avec les exploitants de DMN
 - ✓ Publication en cours des tarifs
- Et tous les autres projets
 - ✓ Pecan
 - ✓ Référentiel téléconsultation
 - ✓

Flux de documents mis à disposition en rythme annuel* dans mon espace santé
(+ Flux de document par habitant en rythme annuel)





Des patients

Déjà **12%** de patients ont activé leur profil Mon espace santé, une dynamique à poursuivre !

De nombreux retours positifs des patients recevant leurs documents via MES



Des professionnels de santé

Pleinement inscrits **dans la dynamique**

Rencontrant des **difficultés d'usage** : bugs, trop nombreux clics (notamment INS et DMP)



Des éditeurs de logiciels

Déploiements complexes en structures (biologie, radiologie, hôpital) → **Délais**

De vraies difficultés opérationnelles → **Plusieurs correctifs nécessaires**



**Optimisme
et confiance**

Programme **hors normes** sans équivalent
Résultats visibles et solides



Remerciements

Merci aux éditeurs et aux équipes fortement mobilisés !
Merci aux équipes internes ! ANS, Cnam, CNDA, GIE-SV, ASP, ARS, GRADeS, CIS...



Transparence

Maintien de la **communication "parler vrai"**
Réalisme face aux difficultés rencontrées



Détermination

Actions programmées, **engagements pris**
Suivi des dossiers, ne **rien lâcher**

	Commandes (chiffres définitifs)	Installations (estimation à date)	Usages d'alimentation DMP (observations sur le parc mis à jour)
HÔPITAL	80%+ de l'activité hospitalière ●	+2.500 logiciels mis à jour, soit 60-70% des déploiements réalisés !	~en ligne avec l'objectif d'alimentation systématique ●
BIOLOGIE MEDICALE	73% des sites de ville ● 22% des sites ES !	20-30% des déploiements réalisés !	~en ligne avec l'objectif d'alimentation systématique ●
RADIOLOGIE	77% de l'activité ville ● 60%+ de l'activité ES ●	30-50% des déploiements réalisés !	~en ligne avec l'objectif d'alimentation systématique ●
MEDECINS DE VILLE	70%+ des médecins bénéficiant du forfait structure ●	~40.000 médecins déjà déployés, soit ~75% des déploiements ●	~niveaux très insuffisants au vu du parc déployé !
OFFICINES	97% des officines ●	A minima +6.000 officines installées, soit 30% des déploiements !	~Premiers retours qualitatifs positifs ●

Au total, un engagement d'environ 160 M€ sur la vague 1 sanitaire SONS

Une très forte mobilisation des industriels pour développer/corriger/stabiliser les solutions Ségur

De très nombreuses installations déjà confirmées en quelques mois, en ville comme à l'hôpital

Des professionnels de santé qui s'approprient progressivement les usages, avec **une alimentation de Mon espace santé qui s'accélère presque partout**



Un **décal supplémentaire nécessaire** pour finaliser « sereinement » les déploiements

Des réponses fortes et rapides à apporter sur le couloir Médecine de ville, pour améliorer la satisfaction des médecins et leur niveau d'alimentation de Mon espace santé

Télésurveillance, signature de l'accord

- Avec la signature de cet accord, nous disposons collectivement d'un cadre
- Les tarifs en lien avec cet accord vont être publiés prochainement, sous forme d'arrêtés
- Tous les guichets sont ouverts
- Nous restons focalisés sur la date du 1^{er} juillet pour la bascule

PECAN, publication du décret le 30/03/23

- Ce dispositif dérogatoire de remboursement a pour objectif d'accélérer le remboursement des dispositifs médicaux (DM) numériques innovants thérapeutiques ou de télésurveillance.
- Au travers de cette disposition, tout industriel pourra faire certifier la conformité de son Dispositif Médical Numérique, afin d'inscrire ce produit dans le droit commun et de bénéficier ainsi de sa prise en charge ou de son remboursement par l'Assurance maladie
- Pour cela il peut doit déposer une candidature sur la plateforme Convergence (<https://convergence.esante.gouv.fr/>).



Semaine européenne de la e-santé

Connectathon / Projectathons / JNI



ANS – Céline GRIENER
ANS – Thierry DART

+ de 1200 personnes attendues au total

Semaine européenne de la e-santé

Couvent des Jacobins, Rennes

25 au 29 septembre 2023

<https://esante.gouv.fr/la-semaine-europeenne-de-la-e-sante>



Le Couvent des Jacobins, Rennes

Les événements de la semaine européenne de la e-santé sont organisés par plusieurs entités qui collaborent.


L'ANS coordonne la semaine. Elle organise également les **événements français** (tests, tables rondes, conférences, ...) en collaboration avec le GIE Sesam Vitale notamment


La ½ journée régionale bretonne, portée par Biotech Santé Bretagne, permet de mettre en avant les compétences de la région


Les événements internationaux s'adressent à un public européen et sont organisés par IHE Europe



Lundi 25/09	Mardi 26/09	Mercredi 27/09	Jeudi 28/09	Vendredi 29/09
Connectathon IHE [tests] 9h – 18h				
	IHE Experience Day			Social Event
	Projectathon [tests]			
	Journée française de l'interopérabilité 9h – 18h	Cyber sécurité 9h – 12h	Journée nationale des industriels 10h – 18h	
		½ journée régionale bretonne 14h – 17h30		

Les Projectathons sont des marathons de tests d'interopérabilité qui permettent aux Entreprises du Numérique en Santé de tester la conformité de leurs solutions par rapport aux spécifications du CI-SIS,.

Les Projectathons de la semaine européenne favorisent le dialogue entre industriels, acteurs terrain et équipes de l'ANS

1 Les volets testés

- ✓ Volets du CI-SIS
 - Tous les volets CDA,
 - Echange de documents de santé,
 - Cahier de liaison,
 - Cercle de soins,
 - Gestion d'agendas partagés,
 - Transmission de documents CDA en HL7v2,
 - Transmission au LPS d'un CDA provenant d'un courriel,
- ✓ Annuaire
- ✓ PAM-FR
- ✓ Imagerie (DRIM, ...)
- ✓ Médico-social ESMS et SDO

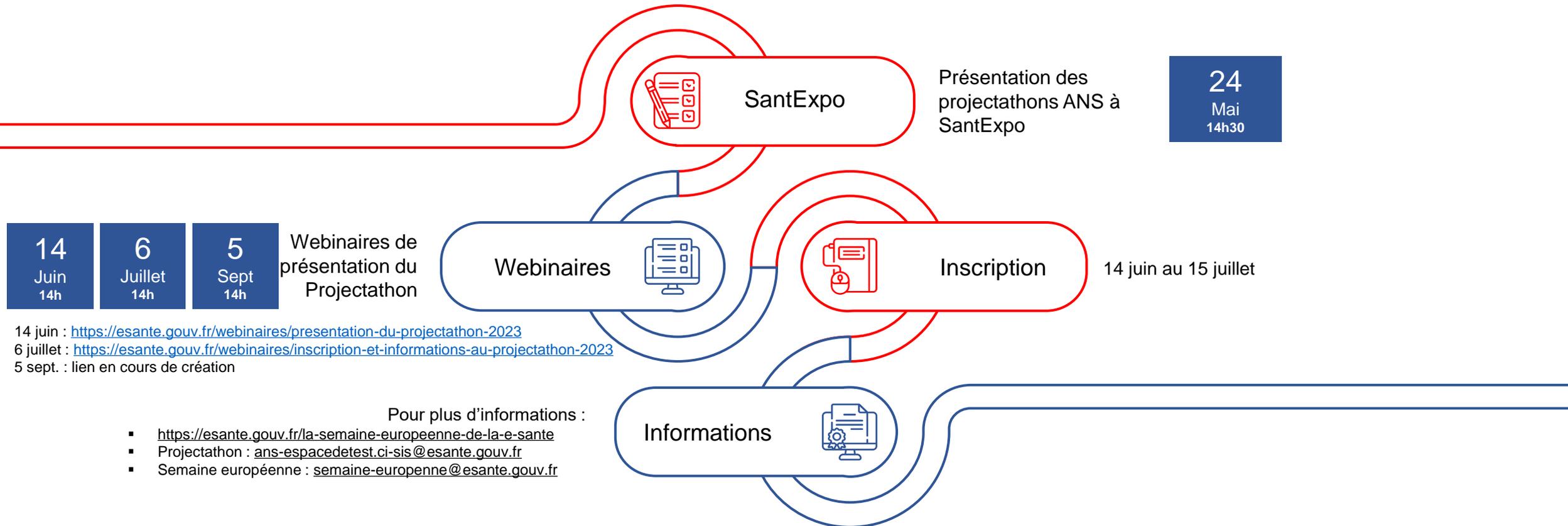
En cours de finalisation

2 Intérêt pour les ENS

- ✓ Tester la conformité de leurs solutions par rapport aux spécifications du CI-SIS
- ✓ Faire remonter auprès des équipes de l'ANS les **corrections/évolutions** à envisager,
- ✓ Rencontrer et de tester sa solution avec ses **pairs** en amont du déploiement
- ✓ De **rencontrer les équipes** d'interopérabilité, de travailler ensemble
- ✓ Evènement **gratuit**

3 Autres intérêts

- ✓ Intérêt pour l'ANS :
 - Améliorer la maturité et challenger les nouvelles spécifications et les évolutions des volets du CI_SIS,
 - Vérifier que les volets répondent aux besoins
 - Répondre en direct aux éditeurs
- ✓ Intérêts pour les moniteurs :
 - Monter en compétence sur les sujets d'interopérabilité
 - Rencontrer les éditeurs





Outils numériques et essais décentralisés

Agence nationale de sécurité du médicament et des produits de santé
(ANSM)



Sommaire

1. Contexte : les essais cliniques décentralisés
2. Cas d'usage et enjeux

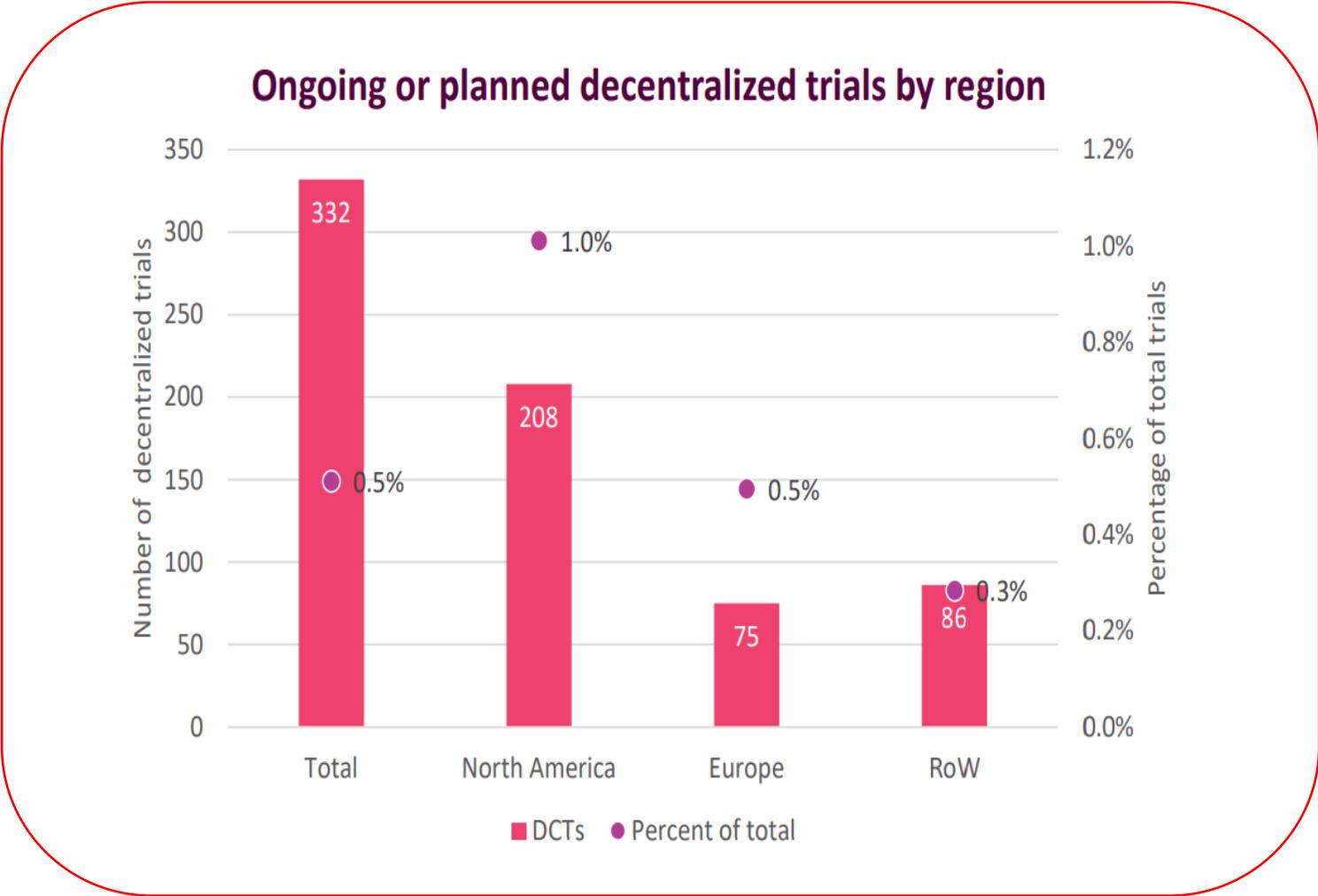
Contexte : les essais cliniques décentralisés

- Avant la pandémie: 5 à 15 % d'essais décentralisés
- Après la pandémie: 30 à 50%

Etude Iqvia 2022

Et évolution majeure de l'outil des SIs

Répartition mondiale des essais cliniques décentralisés



Source: https://pharmaintelligence.informa.com/resources/product-content/2020/07/20/10/43/sitecore/shell/~/_media/informa-shop-window/pharma/2020/covid-24-campaign/slides/decentralized-clinical-trials-in-2020.pdf

Objective: create a harmonised approach and facilitate use of DCT elements in EU clinical trials, maintaining:

- Trial participant safety, right and dignity
- Reliable and robust data fit for purpose

DCT Recommendation paper

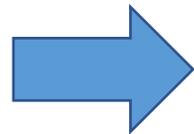
Harmonised perspective focused on

- Trial participant-centred and risk-based approach
- Investigator and sponsor oversight
- Reliable and robust data fit for purpose

National provisions overview

Member state specific provisions

- Where national legislation does not currently allow for alignment



Publication on 13-Dec-2022

Groupe de travail national (DGS/CNRIPH): recommandations nationales d'ici mai 2023.

Champ essais cliniques médicament et dispositifs médicaux/*in vitro*.

Trois sous-groupes et 6 sujets matriciels.

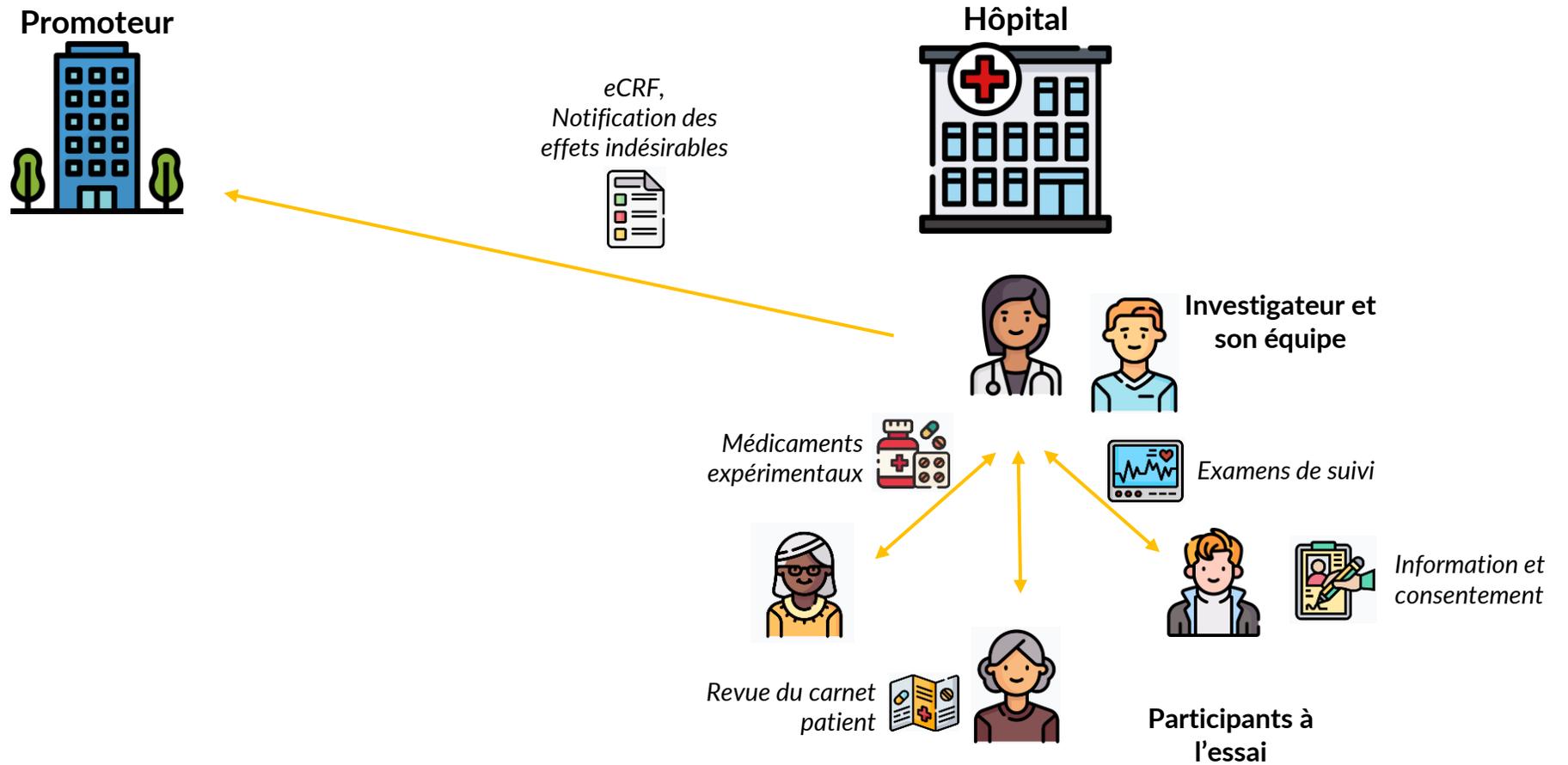
Sujets: I et II/ Investigateur, lieu, lieu satellite et responsabilités III/ Information sur l'essai, Information et consentement IV/ Médicaments: distribution auprès du patient et dispensation V/ Données Circuits, fiabilité, protection et safety data VI/ Monitoring Gestion sites multiples et monitoring à distance.

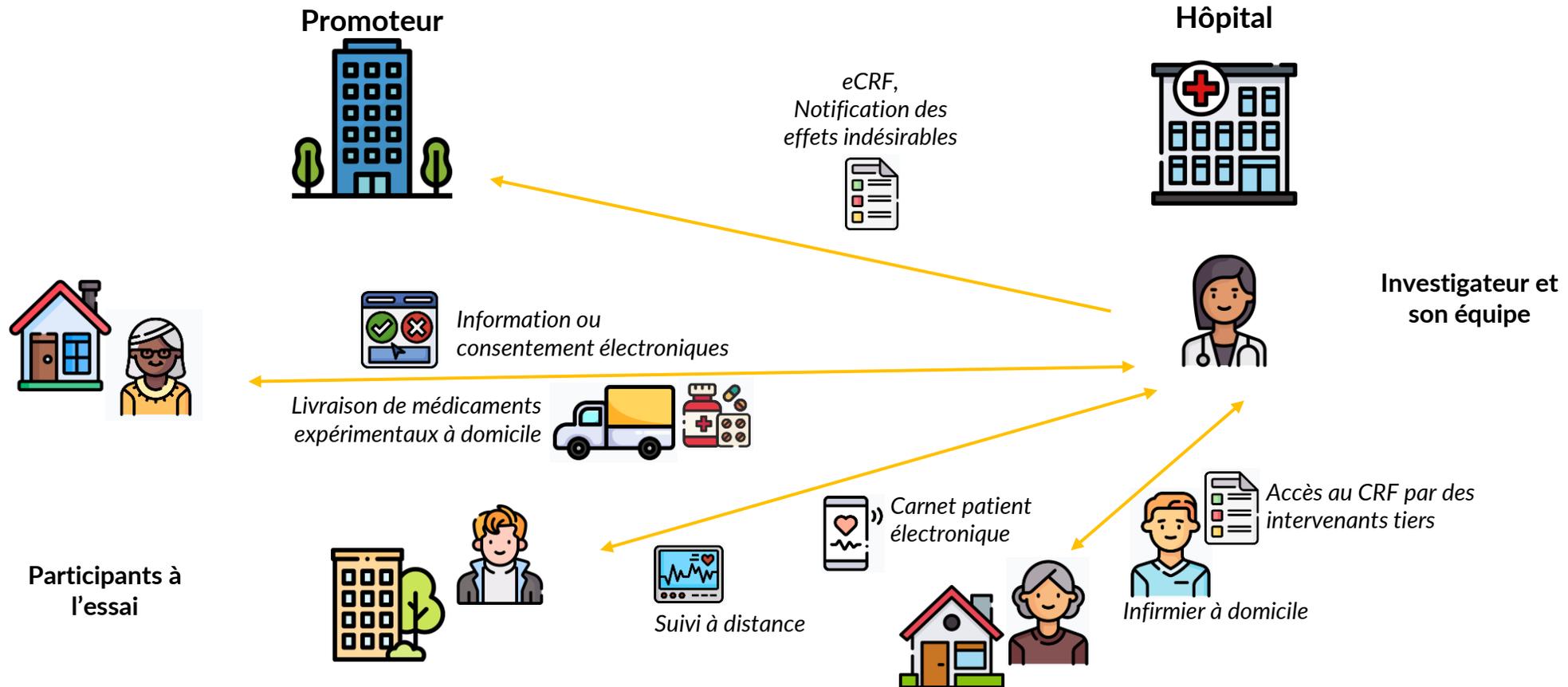
1. **Sous-GT 'Bonnes Pratiques'**: pilotes ANSM, AP-HP et CNCPP (Conférence nationale des CPPs). Unicancer, Leem et SNITEM parmi les membres. **Consultations ad hoc DNS, CNOP, Libheros, etc**
2. Sous-GT '**Données personnelles**': pilotes CNIL, Unicancer et Leem. Large consultation externe (CNOP, DNS, infirmières libérales, etc).
3. Sous GT '**Outils et méthodes**': pilotes DGS, DGOS et DNS



Mise à jour des recommandations européennes si besoin et large mise en œuvre des essais cliniques en France

Cas d'usage et enjeux





- **Exemples de solutions qui pourront répondre aux cas d'usage envisagés :**
 - Information et consentement électroniques : Information anticipée, dynamique, pédagogique ? Faciliter le temps de réflexion du participant avant le consentement ?
 - Cahier d'observation (CRF) comportant des parties pouvant être accessibles et renseignées par les intervenants de l'essai.
 - Interfaces pour le patient : carnet patient, questionnaires de qualité de vie, questions de suivi, contact d'urgence, messagerie avec l'investigateur, communication des résultats de l'essai, etc.
- **Enjeux :**
 - S'adapter à ce nouveau contexte : domicile du participant, terminaux partagés avec la famille, ou participant isolé.
 - Sécuriser les données de santé : accès, flux, cloisonnement des données accessibles à chaque acteurs, etc.
 - Cloisonner les données nominatives du participant (login, contact) et données de santé
 - S'intégrer à la fois au SI hospitalier et aux terminaux des intervenants et participants.
 - Eviter l'exclusion de certaines catégories de patients, proposer des alternatives : illettrisme, accès aux outils informatiques, etc.
 - Concevoir des interfaces pensées pour les participants, dans leur diversité.
- **A suivre : les recommandations de la DGS / CNRIPH sur les aspects relatifs aux bonnes pratiques, aux outils, et à la protection des données personnelles dans le contexte des essais décentralisés en France.**



Certifications de conformité ANS

Télésanté (DMN / TLC)



ANS – Yves LORILLARD
DNS – Emmanuel CLOUT

1. Certification de conformité des DMN / Télésurveillance

- Thématiques du référentiel
- Historique d'ouverture des guichets
- Présentation des 4 parcours de certification
- Etapes de la certification
- Actualités

2. Projet de référentiel d'interopérabilité, de sécurité et d'éthique des logiciels de Téléconsultation

- Contexte du projet
- Thématiques du référentiel
- Périmètre de la V1 du référentiel
- Travaux à effectuer en avance de phase

Certification de conformité des DMN

- Thématiques des Exigences du référentiel
- Historique d'ouverture des guichets
- Présentation des 4 parcours de certification
- Etapes de la certification
- Actualités

 Le référentiel est composé de différentes sections d'exigences :

Identité Nationale de Santé



RI et esclave de l'identité

Sécurisation de l'identification du patient

Pro Santé Connect



Sécurisation de l'authentification des PS

Annuaire Santé



2 accès : fichiers ou API FHIR

Répertoire de contact des PS

RGPD



Protection des données de santé

Portabilité des données



Accès aux données de santé (interopérabilité)

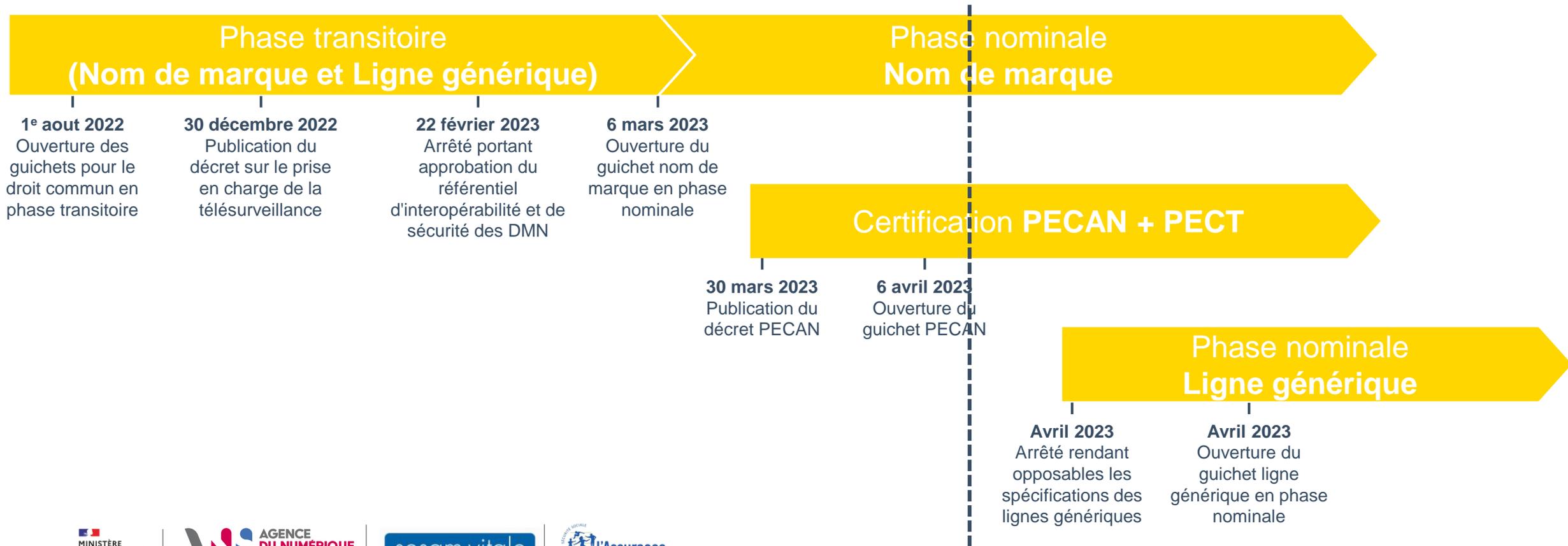
Identification électronique



Accès PS
Accès patient

 Les exigences du référentiel sont issues de la **doctrine du numérique en santé** et des différents **référentiels** de l'ANS.

 Des exigences issues des **spécifications techniques de la HAS** des lignes génériques seront intégrées au référentiel pour le parcours en Ligne générique.



 Un seul référentiel, une seule plateforme, Convergence : <https://convergence.esante.gouv.fr/>

 Les différents parcours pour les DMN (en fonction des modes de financement)

- **Parcours en Nom de Marque** :
 - Certification au référentiel ANS via l'outil Convergence ;
 - Ouverture en **phase nominale** de ce guichet Convergence.
- **Parcours en Ligne Générique** (concerne les 5 pathologies ETAPES avec spécifications techniques HAS) :
 - Parcours **simplifié** : exigences des cahiers des charges HAS, intégrées dans le référentiel d'interopérabilité et de sécurité, et vérifiées par l'ANS ;
 - Ouverture en **phase nominale en avril 2023** de ce guichet Convergence ;
 - **Nouvelles exigences** des cahiers des charges HAS **prochainement publiées.**



Les différents parcours pour les DMN (en fonction des modes de financement)

- **Parcours en Prise en Charge Anticipée :**
 - Pour les solutions innovantes qui représentent un bénéfice clinique et/ou un **progrès organisationnel**, ou qui présentent une efficacité **cliniquement pertinente avec un effet important** ;
 - **Financement pendant 1 an** afin de finaliser la solution et la faire rentrer dans le droit commun ;
 - **Parcours accéléré:** traitement des dossiers ANS et HAS en parallèle ;
 - Ouverture du guichet Convergence le **6 avril 2023**.
- **Parcours en Prise en Charge Transitoire :**
 - Pour les DMN présentant une visée thérapeutique ou permettant l'exercice d'une activité de télésurveillance, qui estiment que leur produit possède un caractère innovant ;
 - Financement pendant 1 an afin de finaliser la solution et la faire rentrer dans le droit commun.
 - Ouverture du guichet Convergence le **6 avril 2023**.



Légende :

Action Exploitant

Action ANS

Action ANS + exploitant



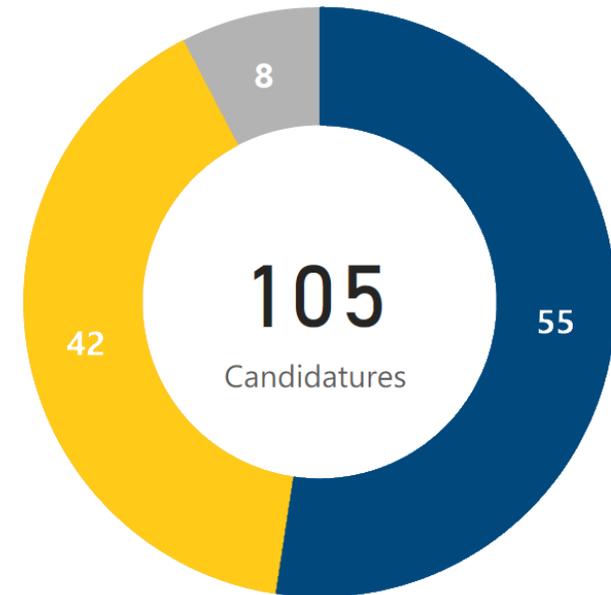
Première candidature certifiée conforme par l'ANS la semaine du 10 avril 2023



Finalisation des **exigences liées aux spécifications techniques HAS** sur les **5 pathologies ETAPES** :

- Publication de l'**arrêté Ligne Générique** dans les prochains jours
- Par la suite, **ouverture du guichet Ligne Générique** de Convergence en phase nominale

Nombre de candidatures par démarche

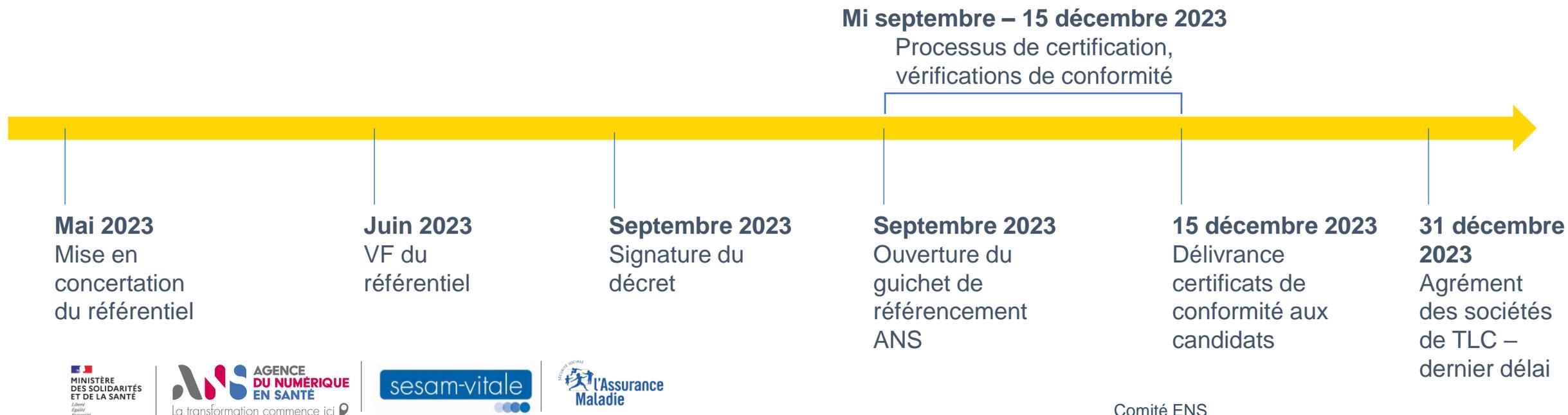


● Ligne générique ● Nom de marque ● Prise en charge anticipée

Agrément des sociétés de Téléconsultation

- Contexte du projet
- Thématiques du référentiel
- Périmètre de la V1 du référentiel
- Travaux à effectuer en avance de phase

- Suite à l'article 53 du PLFSS 2023 les sociétés de téléconsultation devront disposer d'un agrément pour être remboursées par l'Assurance Maladie.
- Des travaux sont menés actuellement par la DGOS, la DNS, la Cnam, la HAS et l'ANS concernant la délivrance de cet agrément, pour lequel une conformité aux référentiels d'interopérabilité, de sécurité, et d'éthique (en cours de construction) des logiciels de téléconsultation sera exigée.



➤ Contenu du référentiel v1 des sociétés de téléconsultation :



**Hébergement
de données
de santé**



**Identité
nationale de
santé**



**Pro Santé
Connect**



**Répertoire
partagé des
professionnels
de santé**



**Référentiel
identité
électronique
(PGSSI-S)**



**MSSanté
Messagerie
citoyenne**



**DMP
Mon
Espace
Santé**



**Compte
rendu TLC**



Ethique

- Le développement de l'application Carte Vitale faciliterait la qualification de l'identité des patients.
- La conformité à la feuille de soins électronique (cahier des charges GIE SESAM-Vitale) ne fait pas partie du périmètre du référentiel interopérabilité, sécurité et éthique.

Blocs	Thématiques	Sources de référence
Sécurité	Identifiant National de Santé (INS)	Référentiel National d'Identito-Vigilance Guide d'implémentation de l'INS dans les logiciels Intégrez le téléservice INSi - package GIE Sesam-Vitale
	Annuaire des Professionnels (RPPS)	Modalités d'accès au RPPS par API FHIR
	PGSSI-S : ➤ Identification électronique des usagers ➤ Identification électronique des personnes physiques ➤ Identification électronique des personnes morales	Référentiel usagers Référentiels personnes physiques Référentiel personnes morales
	Pro Santé Connect	Référentiel Pro Santé Connect
	RGPD : auto-déclaration	RGPD
	Hébergement des Données de Santé : Certificat HDS	Site ANS (référentiel de certification, liste des hébergeurs certifiés...)
Echanges et partage des données de santé	MSS (messagerie professionnelle / citoyenne)	Référentiel Clients de messagerie
	DMP (alimentation et consultation)	Guide d'intégration DMP
	Interopérabilité pour le CR de téléconsultation et autres documents (CDA R2 N1)	Volet TLM CI-SIS Volet Structuration minimale de documents de santé
Ethique	Ethique des SI de téléconsultation	En cours de construction

- Obtention du certificat HDS pour sa solution ;
- Travaux d'implémentation à anticiper dès à présent :
 - INS + demande d'homologation auprès du CNDA pour l'appel au téléservice INSi ;
 - DMP + demande d'homologation CNDA pour la DMP compatibilité ;
 - Volet Structuration minimale de documents de santé (CDA R2 N1).
- Mais également :
 - Pro Santé Connect ;
 - Annuaire Santé.



GIE SESAM-Vitale



Sommaire

1. Référencement au catalogue de service de Mon espace santé
2. Publication package DMP et déploiement
3. Point ordonnance numérique
4. Visibilité planning et objectif de déploiement des lecteurs appli carte Vitale
5. Agenda : Rencontre industriels du 22 juin et comité ENS du 23 juin

1. Référencement au catalogue de service de Mon espace santé
2. Publication package DMP et déploiement
3. Point ordonnance numérique

1. Référencement des applications au catalogue de service de Mon espace santé

MON
ESPACE
SANTÉ

DE L'INFORMATION DES USAGERS À LA CRÉATION DE 65,8M DE PROFILS MON ESPACE SANTÉ



Bénéficiaires d'un régime d'assurance maladie français ont été informés par e-mail (77%) et par courrier (23%), de la création automatique prochaine de leur profil Mon espace santé.



des personnes se sont opposées à la création de leur espace et depuis la mi-juillet, **65,8 millions d'assurés** en sont désormais dotés.



Français peuvent d'ores et déjà recevoir un document de santé ou un message à la sortie d'un épisode de soin.

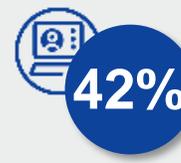
DES PREMIERS USAGES DE MON ESPACE SANTÉ ET SES FONCTIONNALITÉS



Usagers ont activé le service, soit **plus de 12% des personnes**.



Documents ajoutés par les utilisateurs depuis février 2022 dont des certificats médicaux, leurs directives anticipées, des résultats de biologie, ...

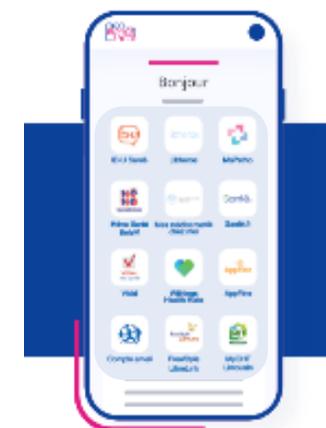


Usagers ont ajouté au moins une mesure (poids, taille, tension...) dans Mon espace santé.

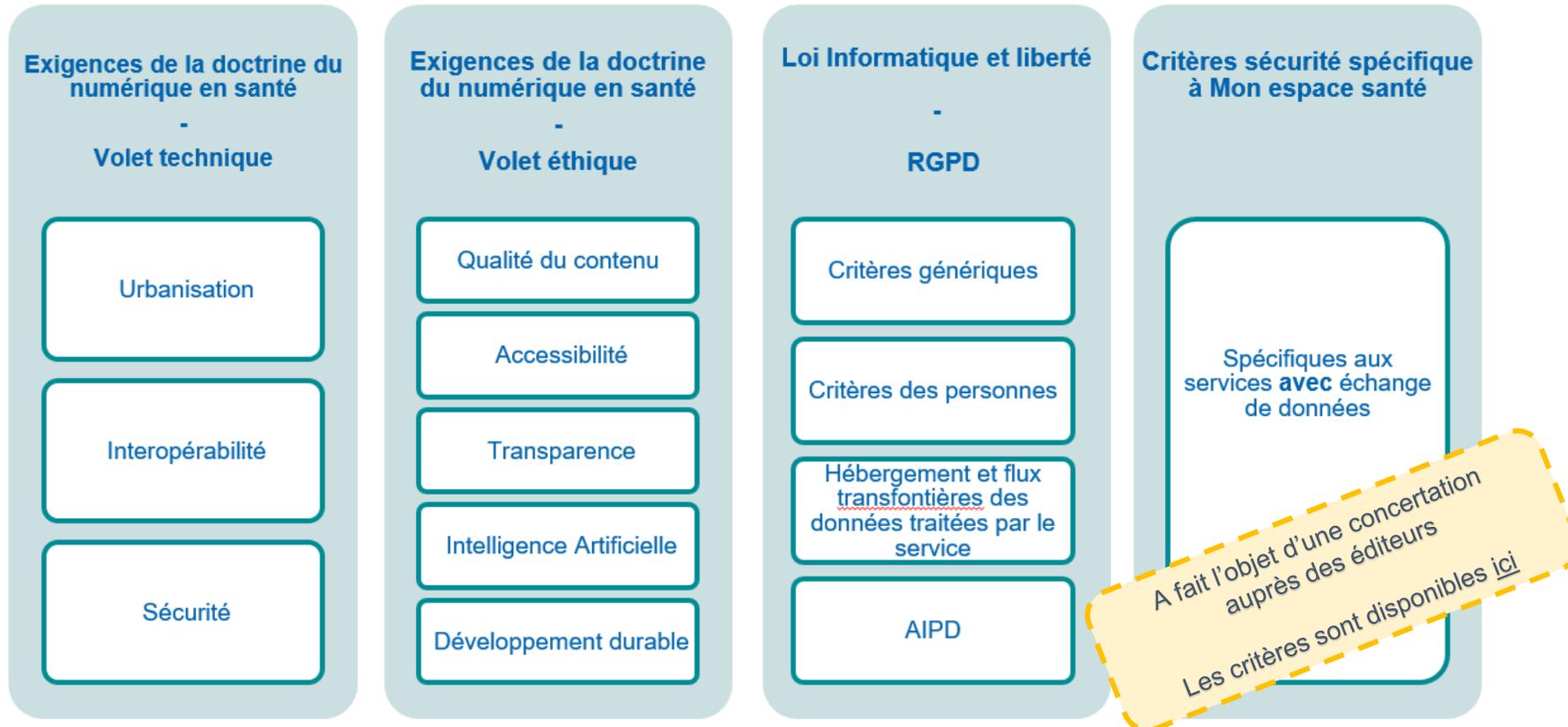
Ouverture le 2 novembre 2022

permet à l'utilisateur d'accéder à une offre de services numériques utiles pour prendre sa santé en main

22 services sont
référencés au sein
du catalogue







Le catalogue de services va accueillir les applications avec échange de données dès lors qu'elle seront référencées (prévision juillet)

Ces applications pourront alimenter et consulter des informations d'agenda, des mesures de santé et des documents, sous réserve du consentement de l'utilisateur

Les professionnels et établissements de santé continuent à alimenter et consulter le dossier médical de l'utilisateur, via les logiciels homologués DMP

Une application déjà référencée sans échange de données, doit renseigner dans Convergence le questionnaire sécurité spécifique à MES, compléter le formulaire RGPD, intégrer les API

Une application non référencée doit remplir l'ensemble des questionnaires

Dans les 2 cas, des tests techniques seront réalisés lors de la phase de référencement

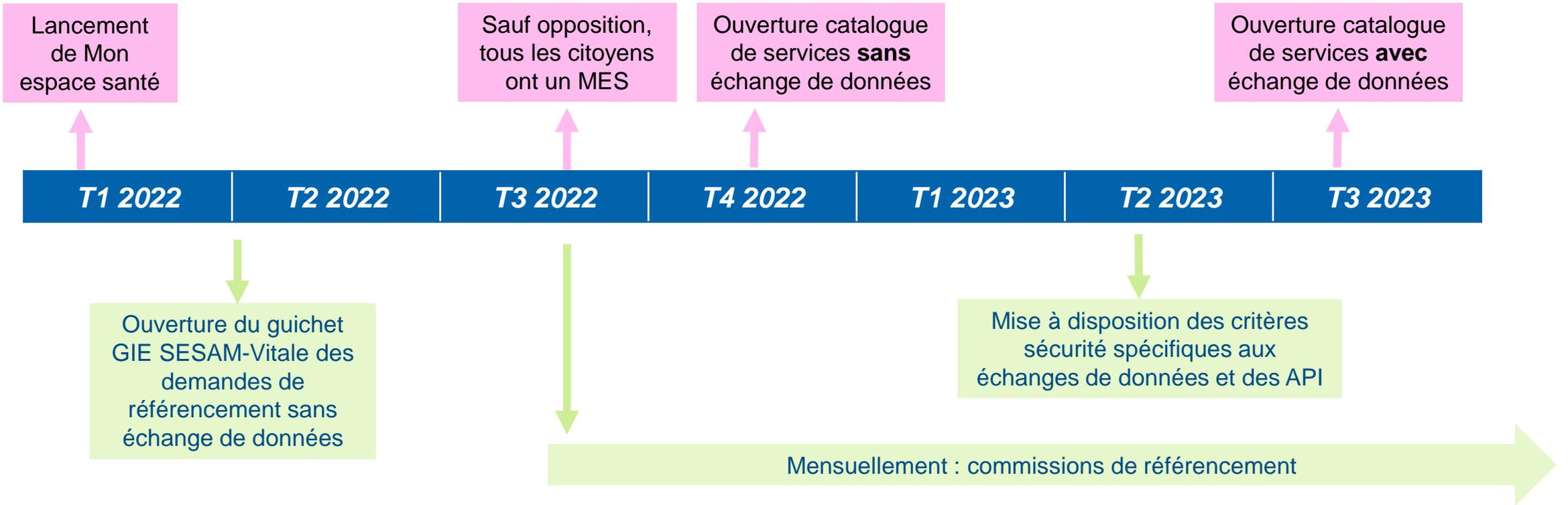
Pour échanger avec Mon espace santé, 4 API sont disponibles :

- ✓ Appariement
- ✓ Mesures
- ✓ Documents
- ✓ Agenda

Les spécifications des API permettant l'échange de données sont disponibles sur editeurs.monespacesante.fr

LE GIE SESAM-VITALE VOUS ACCOMPAGNE DANS VOS DEMARCHES
referencement@mes.sesam-vitale.fr

Planning général

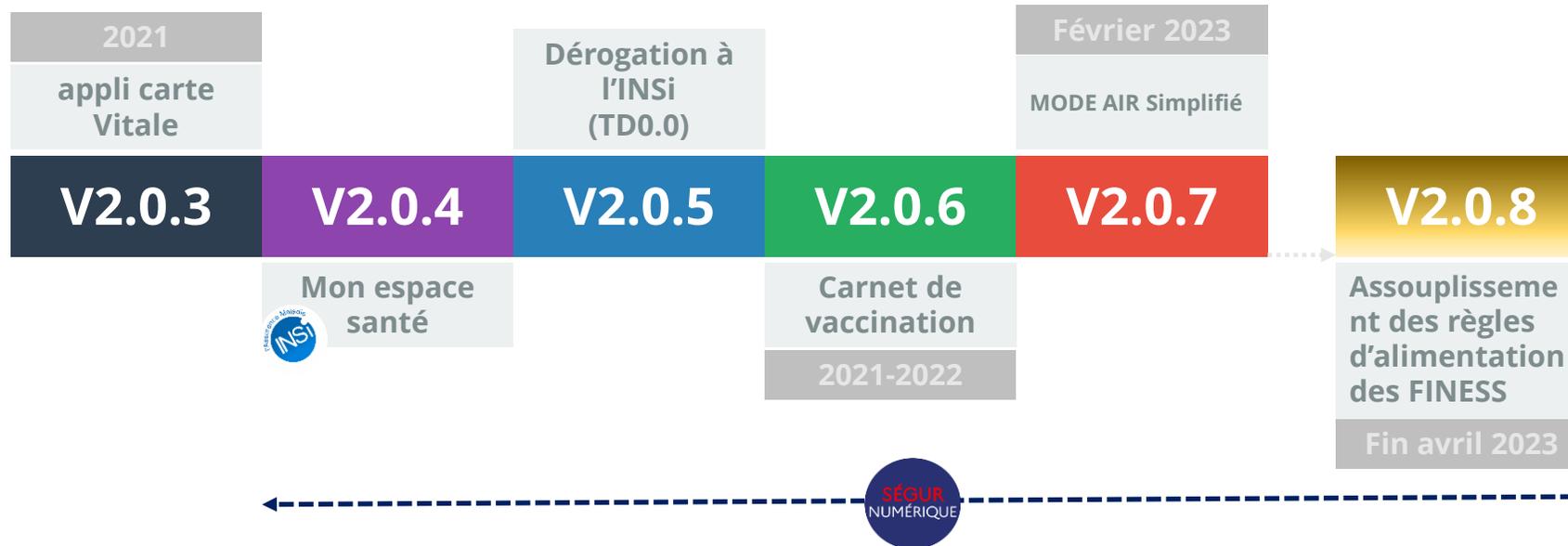


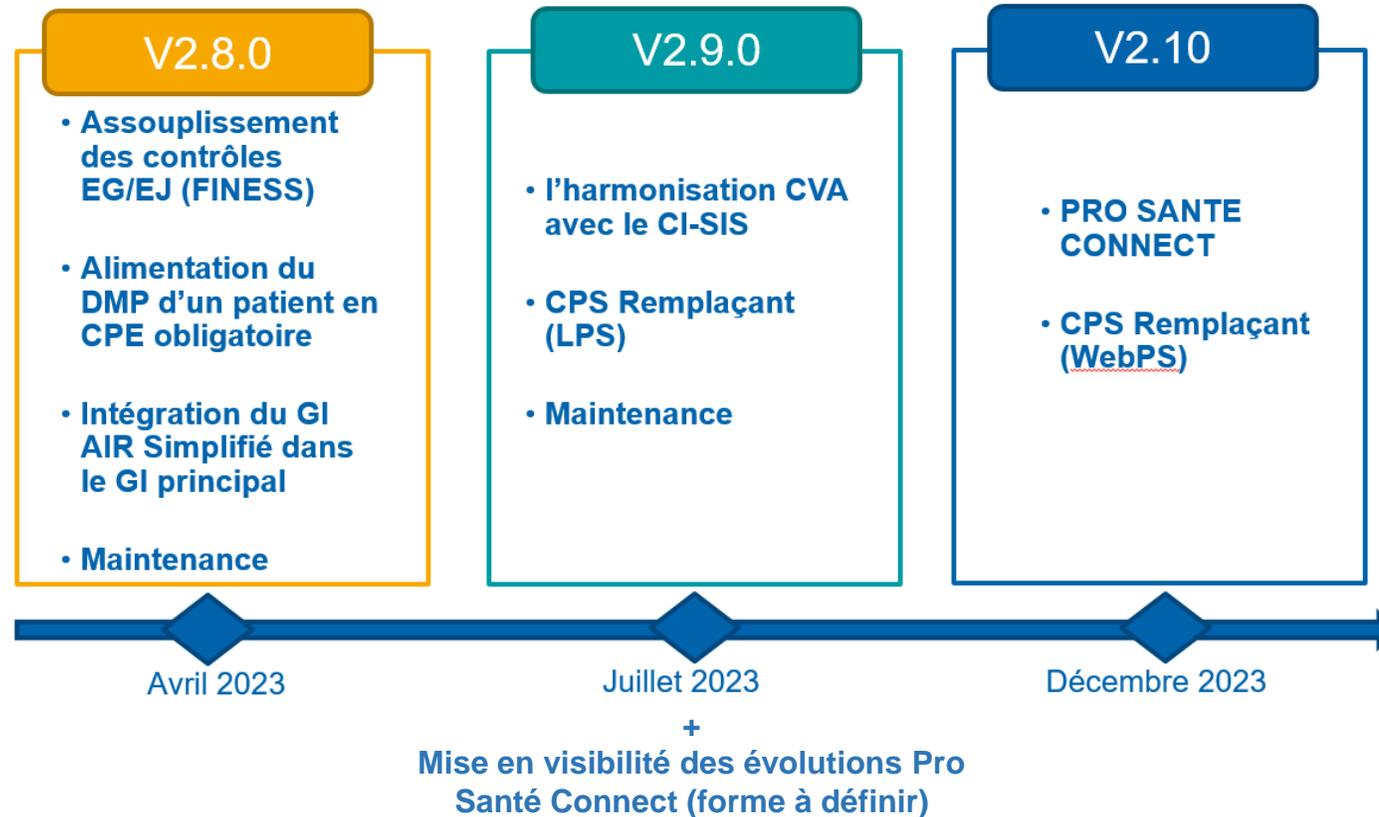
Travaux AAC de co-construction du catalogue avec 30 éditeurs

Conception et réalisation des API pour l'échange de données

2. Publication package DMP et déploiement







Surveillance des volumes horaires et journaliers de consultation

Dans le cadre de ce dispositif, les droits d'accès en consultation d'un PS peuvent être bloqués s'il dépasse le seuil horaire ou journalier de consultation DMP autorisé, quel que soit le mode d'authentification (CPS / PSC / AIR) et quel que soit le moyen d'accès (web DMP ou intégré logiciel).

Le PS voit alors apparaître le message d'erreur suivant : "Consultation des DMP impossible, le seuil autorisé de consultation a été dépassé »



Adresser les PS au correspondant « CIS/DNS » de sa CPAM de rattachement

API V1
TD0.0



Alignement SEGUR
20 septembre 2023



282 LPS homologués
dont
144 homologués API V2 SEGUR

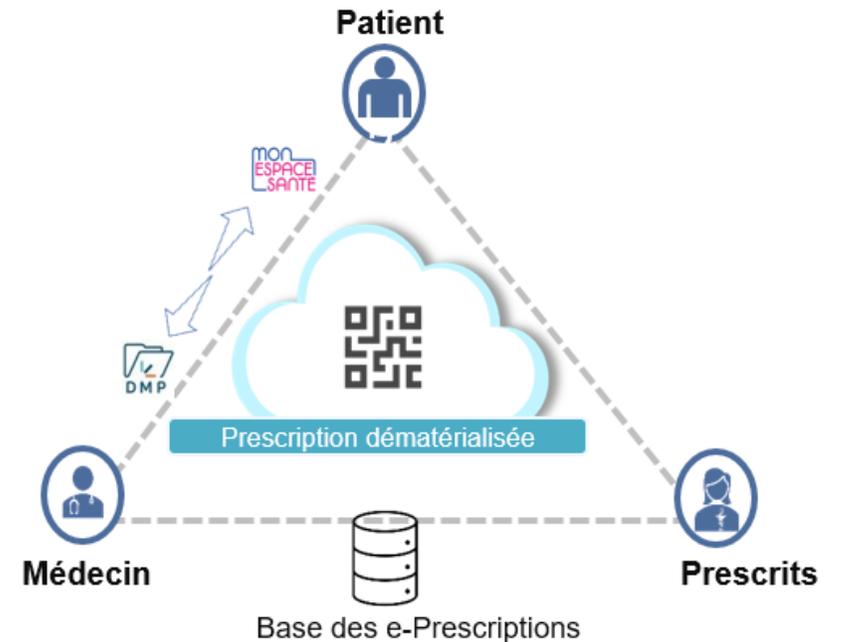
84,8% des utilisateurs du DMP
en intégré utilisent des logiciels
API V2 SEGUR

3. Point ordonnance numérique



Qu'est-ce que l'ordonnance numérique ?

- L'ordonnance numérique consiste à **dématérialiser** le circuit de la prescription entre les médecins libéraux et/ou salariés et les PS prescrits.
- Elle sera **obligatoire** pour toutes les professions au **31/12/2024** (Cf. ordonnance du 18/11/2020).
- **Service socle** de la feuille de route du numérique en santé.
- Embarquée dans le programme **SEGUR du Numérique en santé**



- **Publication** du package V2 Médecins, Pharmaciens et Professionnels de la LPP en **février 2023** sur l'Espace Industriels du GIE SESAM-Vitale.
- Cahier des charges **Chirurgiens-dentistes et Sages-femmes** en cours de rédaction pour **juin 2023**.



- Tout logiciel autorisé Ordonnance Numérique (service: e-prescription unifiée) doit passer par une **phase de pré-série**
- La présérie consiste à **tester l'ensemble du processus, pour une solution logicielle donnée, afin de sécuriser le déploiement** en vérifiant que l'ordonnance numérique fonctionne sur le terrain entre prescripteurs et prescrits
- Les conditions et modalités de pré-série sont disponibles sur le site du GIE SESAM-Vitale et sur l'Espace Industriels
- Pendant la pré-série, **les traces poste** permettent d'avoir une vision de ce qui se passe sur le poste « utilisateur » (taux d'ordonnance numérique, appels des services, détection des erreurs ..)
- Des correctifs peuvent être demandés aux Editeurs avant le bilan

Les préséries se déroulent sur une zone géographique donnée, pendant une période restreinte, pour un nombre limité de professionnels de santé



- **4 éditeurs en cours de déploiement**
- **6 256 médecins** sont équipés et ont créé **plus de 2 millions d'ordonnances numériques** depuis le début de leur déploiement avec un taux de réussite proche de 99%
- **Préparation au déploiement de la solution id.** (ex : LGPI) d'Equasens (ex Pharmagest)

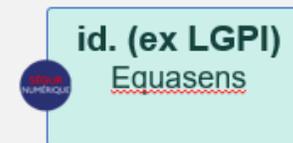
Médecins

- **3 logiciels en déploiement** (Go donné lors des bilans du 1/12/2022)
- **Équipent environ 10 % de l'ensemble des médecins**
- **6 256 médecins équipés**



Pharmaciens

- **1 logiciel qui prépare son déploiement**
- **Equipe près de 40 % des officines**



4. Visibilité planning et objectif de déploiement des lecteurs appli carte Vitale

Démarrage imminent

- 1^{ère} Phase sur 8 départements avec 6M d'assurés éligibles à partir de l'ouverture grand public

Généralisation progressive et continue entre septembre 2023 et fin 2024 par paliers de 6M à 8M d'assurés, par région, avec en priorité les régions des départements pilotes

Priorité aux usages historiques de la carte Vitale

Statut logiciel début mars

- ✓ 157 solutions agréées
- ✓ 17 solutions actives au CNDA
- ✓ 57 éditeurs en cours de déploiement
- ✓ 84 965 (+4 124 / février) PS sont équipés d'un LPS ADD8 ou ADD7 SG
dont 12 577 PS (+1 159 / février) dans les 8 départements **06-69-72-44-63-71-67-76**

Matériel

Valider au préalable les matériels compatibles avec sa solution logicielle avec 2 objectifs:

- agrément au CNDA
- avoir une offre « industrielle »

Afficher une préco pour les PS

Stratégie visible avec appui recommandé sur le matériel auto référencé disponible dans le catalogue produits du GIE SV
<https://www.sesam-vitale.fr/web/sesam-vitale/catalogue-produits>

Référencement auto-déclaratif des équipements

Equipements de lecture auto-déclarés

Prioriser les départements de démarrage pour la mise à disposition du matériel chez les PS

5. Rencontre Industriels du 22 juin 2023

5. Rencontre Industriels du 22 juin 2023

Pour les **30 ans du GIE SESAM-Vitale** et les **100 ans des 24 Heures du Mans**, un lieu prestigieux a été choisi :

Le circuit des 24 Heures du Mans !

- Tous les industriels du numérique en santé sont invités
 - Les inscriptions sont ouvertes
 - Les industriels ont reçu le mail d'invitation
- Au programme de la journée :
 - L'actualité des services sous forme de parcours utilisateurs
 - Un cocktail déjeunatoire
 - Un atelier participatif
 - Des stands thématiques



Les industriels auront également la possibilité, après l'évènement, de visiter le **musée des 24 Heures du Mans**.

Pendant un mois, à l'occasion du Centenaire, les voitures les plus prestigieuses ayant gagné cette course mythique y seront exposées.



Séгур

Les mesures pour sécuriser la vague 1



Délai pour les Fournisseurs

Octroi d'un dernier délai pour la réalisation complète des Prestations Ségur



Prestation à finaliser impérativement au **20 septembre 2023**, et au **31 octobre 2023** pour les prestations LOINC. A cette date, le Fournisseur doit soit avoir déposé sa demande de solde, soit avoir notifié l'achèvement de sa prestation à l'ASP

Délai pour les vérifications ES/PS

Octroi d'un délai dédié à la vérification des prestations et à la réalisation des formalités ASP



Une fois la prestation livrée, le Client final doit mener les opérations de vérification, et lever les éventuelles réserves jusqu'à la signature de la VA, lorsque celle-ci est exigée. Dans tous les cas, la demande de solde doit être déposée à l'ASP au plus tard le 14 décembre à 14h

30 novembre 2022 à 14h00 : Fin de la période de réception des demandes de paiement d'avance, pour les dispositifs publiés en août 2021. Toute demande de paiement d'avance postérieure à cette date est irrecevable.

20 septembre 2023 : Pour tous les SONS hors LOINC, fin de la période de réalisation des Prestations Ségur par les fournisseurs. A cette date, le fournisseur doit soit avoir déposé sa demande de solde, soit avoir envoyé son [attestation de fin de Prestation](#).

31 octobre 2023 : Pour le SONS LOINC fin de la période de réalisation des Prestations Ségur par les fournisseurs. A cette date, le fournisseur doit soit avoir déposé sa demande de solde, soit avoir envoyé son attestation de fin de Prestation.

14 décembre 2023 à 14h00 : Fin de la période de réception des demandes de paiement de solde, pour les dispositifs publiés en août 2021. L'import des demandes de solde sera rendu impossible sur la plateforme de téléservice à compter du 14/12/2023 à 14h01

→ Décommissionnement de l'APIv1 et de la TD0.0 reporté au 20 septembre prochain, nouvelle échéance de finalisation des mises à jour Ségur vague 1

Mesure réglementaire : obligation pour tous les éditeurs n'ayant pas encore livré au 28 avril (et au 15 juin en Médecine de ville & Pharmacie), de confirmer avec leur client une date ferme de finalisation de la prestation, cohérente avec le nouveau calendrier réglementaire

Organisation de points de suivi réguliers Client / Fournisseur jusqu'à livraison complète de la Prestation Sécur

Suivi renforcé par les pouvoirs publics de l'avancement des derniers déploiements, en lien étroit avec les fédérations

Couloir / Sons	
BIOLOGIE SONS SGL	Suppression de l'obligation de dépôt d'un CR de test
MdV SONS LGC	Suppression de la condition d'envoi de 10 messages par MSSanté et du message de test MSS-c
HÔPITAL SONS RI SONS DPI SONS PFI	Clarification des modèles de VA, pour mieux traduire le périmètre de responsabilité de chaque éditeur dans la vérification des flux RI – DPI – PFI NB : les VA déjà signées selon le modèle précédemment en vigueur restent valables



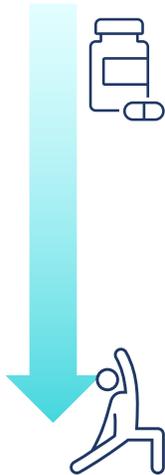
La santé au plus près des citoyens : un enjeu sociétal, numérique et social

Numeum



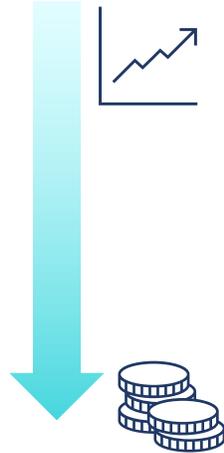
- Maladies chroniques #20 millions de personnes à risque
 - Vieillesse #16 millions de personnes
 - Santé mentale : 1 personne sur 5 concernée (OMS)
 - Handicap : 15% de la population
-
- **Coût de la santé : 200 milliards par an**
 - **Cela peut doubler dans les 5 prochaines années**
-
- **Quelles solutions pour couvrir ce risque ?**

Soins aigus
et complexes

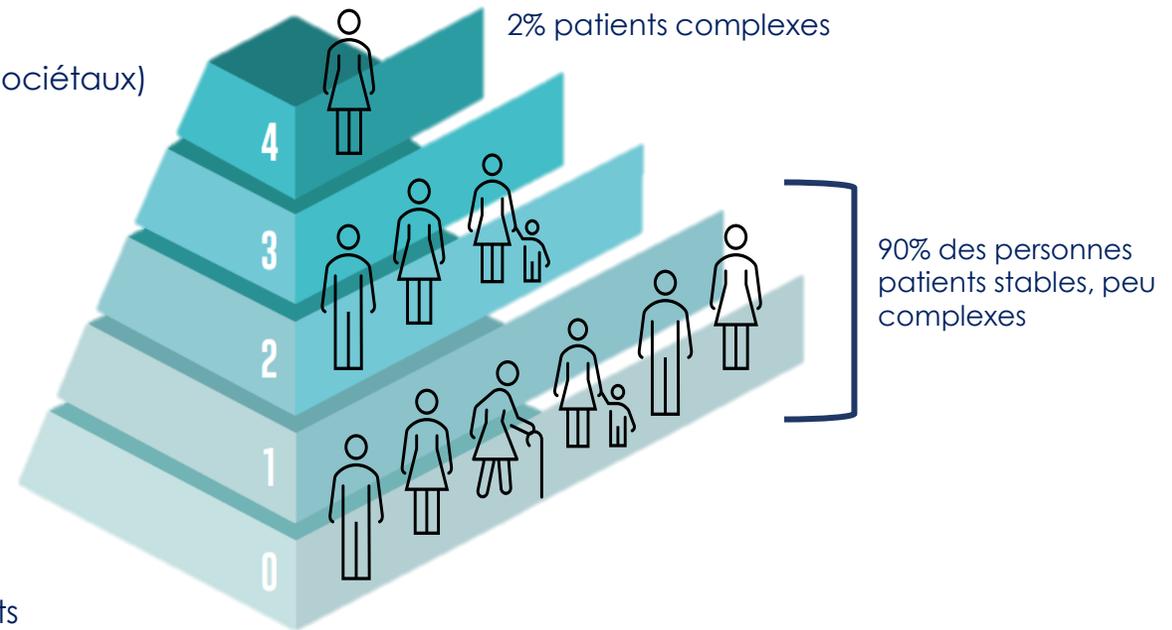


Prévention
3% seulement du budget de la
Sécurité Sociale aujourd'hui

Coûts énormes
(personnels et sociétaux)



Investissements



Source : Fédération de l'Hospitalisation Française - La pyramide de Kaiser Permanente



Face au manque de professionnels de santé pour bien suivre une population, le numérique est indispensable

-  1. Benchmark Europe et Monde
-  2. Données de santé (30%) et données sociétales (70%)
-  3. Contextes numériques français et européens (Mon Espace Santé), HDH (Health Data Hub), EHDS (European Health Data Space), GAIA-X,...
-  4. Variété des expertises numériques
-  5. Démarche outillée
-  6. Budgets et indicateurs de performance

Données
environnementales 

Données socio-
économiques 

Données territoriales 

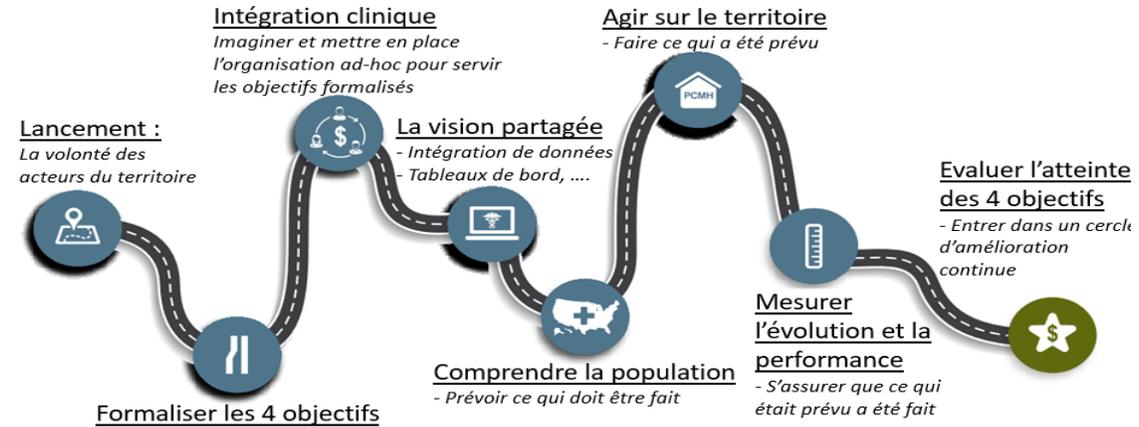
Santé au travail 

Santé pendant la
formation 

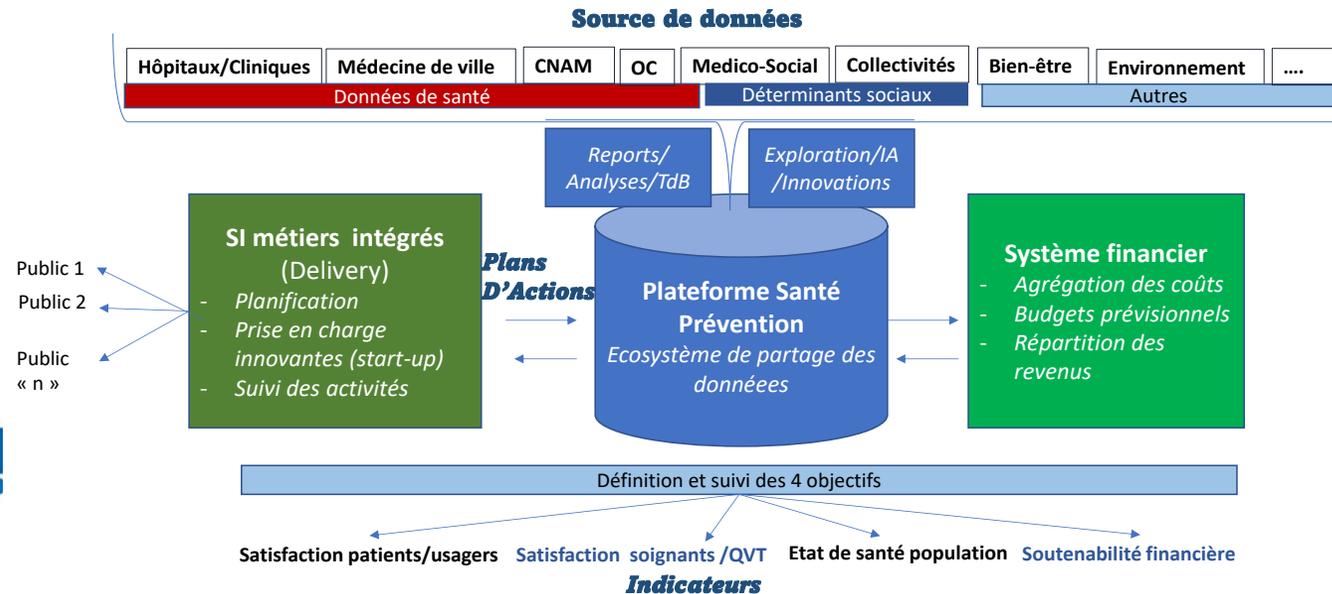
Budget évalué :
0,5 à 1 milliard € sur 5 ans

- 50% produits
- 50% services

1. Le volet organisationnel pour chaque territoire



2. Le volet technique mutualisé des territoires



1. Santexpo (24 mai)

- conférence FHF – 9h30-11h
- agora – 13:15-14h
- parcours expert – 14-16h

2. Numeum camp (28 juin)

NUMEUM CAMP

La santé au plus près des citoyens : un enjeu sociétal, numérique et social

 **NEUFLIZE OBC**
3 Avenue
Hoche 75008
Paris

 08h30
13h00

28 JUIN
2023



 **Neuflize OBC**
ABN AMRO

08h30 Accueil

09h00 Keynote introductive



La CDC, les territoires et la santé
Emmanuel Lacroix, Pôle santé-social
Caisse des Dépôts et Consignation



09h15 Introduction



AI for Health
Stéphanie Trang, General Manager
Switzerland, **Startup Inside**



09h20 Retours d'expérience



**La plateforme collaborative
de prévention et de santé au travail**
Nicolas Telle, Co-fondateur de **Padoa**



**Le système d'information
pour les services à la personne**
Henry Boucher, DG délégué de **Xelya**



Les déserts médicaux
Jordan Cohen, CEO de **Tessan**



L'hôpital 4.0 au cœur du territoire
Guillaume Reynaud, Directeurs des
Relations Publiques de **Dedalus**



10h00 - 11h00 Ateliers

Atelier 1 Les nouveaux modèles économiques de la prévention, investissements
animé par Sylvie Malécot, actuaire, Directeur Général de Z4Fi, ZePlace for Finance



Atelier 2 La santé et le travail animé par Anne-Marie de Vaivre, Fondatrice et co-Présidente du Cercle Entreprises et Santé



Atelier 3 La santé dans les territoires animé par Sarah Capron-Maquaire, chargée de projets / Innovation project manager · Grand E-nov, l'Agence Régionale d'Innovation du Grand Est



Atelier 4 Le rôle de l'habitat pour une meilleure santé animé par Christophe Clément-Cottuz, CCube Expertise



Atelier 5 La santé mentale animé par Virginie Lasserre, Directrice des Affaires Externes chez Janssen, pilote « IA et parcours santé mentale » - CSF ITS



Atelier 6 Des expérimentations au passage à l'échelle animé par Pascal Bécache co-fondateur de Digital Pharma Lab et de Coalition next



11h00 - 12h00 Restitution des ateliers

12h00 - 13h00 Déjeuner networking



Salon SANTEXPO 2023

Du mardi 23 au jeudi 25 mai - Porte de Versailles

1. SantExpo 2023
2. présentation du stand : le Village de la e-santé





 Du mardi 23 au jeudi 25 mai 2023

 Mardi et mercredi : 9h00 – 18h00

 Jeudi : 9h00 – 17h00

Adresse :

Paris Expo – Porte de Versailles – Pavillon 1
1 place de la Porte de Versailles
75015 Paris, France

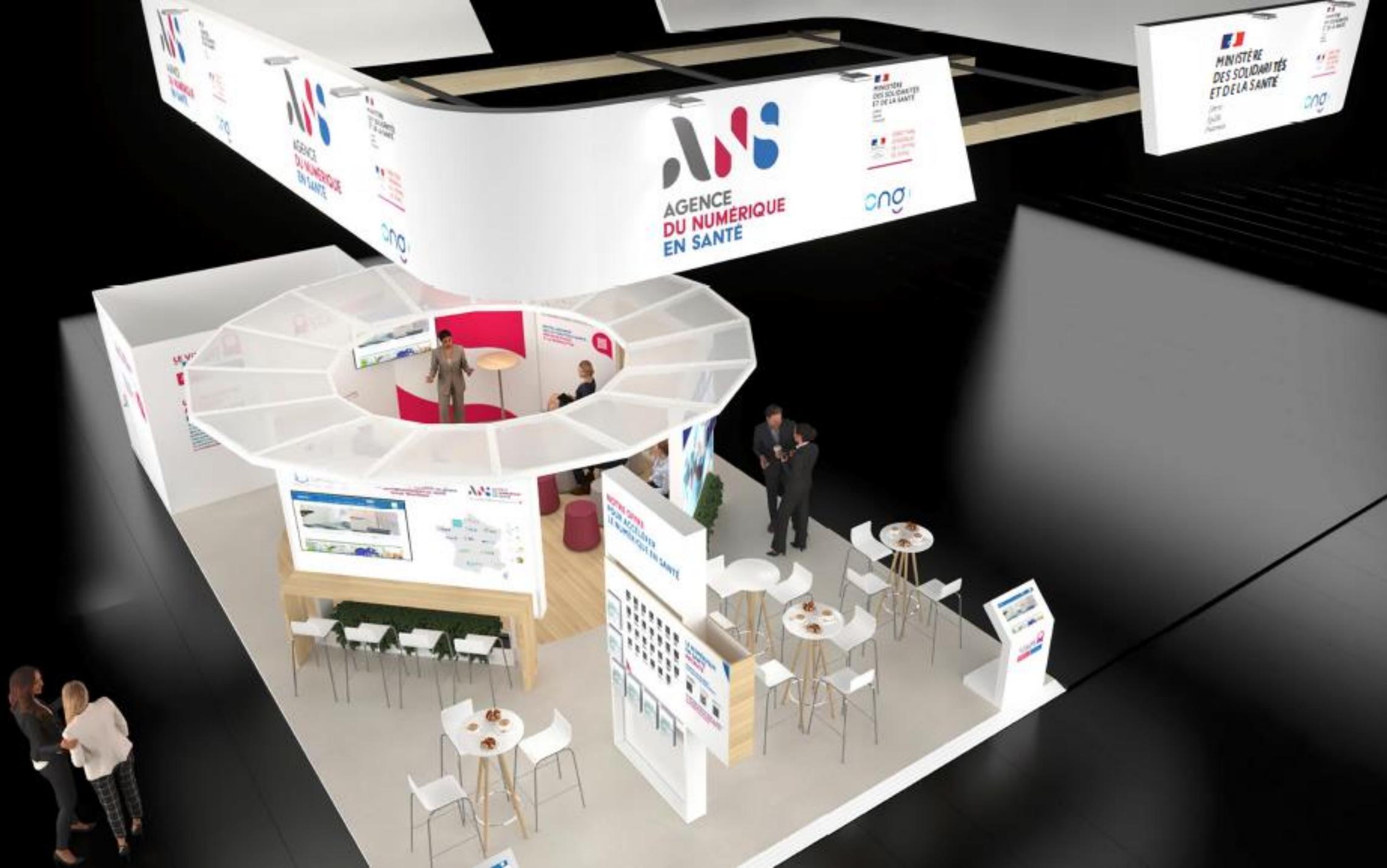
Toutes les infos sur le site : <https://www.santexpo.com/informations-pratiques/dates-horaires-et-lieu/>

Notre stand – le Village de la e-santé édition 2023

Stand J38 : Village de la e-santé

Stand J32 : Ministère de la Santé et de la Prévention







ET DE

eng

MINISTÈRE
DES SOLIDARITÉS
ET DE LA SANTÉ

Liberté
Égalité
Fraternité

eng

AS
SANTÉ
SOLIDARITÉ

ACCOMPAGNER
L'INNOVATION

INNOVATION ET BIEN-ÊTRE

La doctrine de
recherche en santé

AS
SANTÉ
SOLIDARITÉ

Le ministère de la Santé

AS
SANTÉ
SOLIDARITÉ

Le ministère de la Santé

ACCOMPAGNER L'INNOVATION

DES QUESTIONS ? NOUS SOMMES À VOTRE ÉCOUTE !

La doctrine du numérique en santé
Version 2022



LE PLAN DU NUMÉRIQUE EN SANTÉ

ÉCOSYSTÈME AU CŒUR DE LA E-SANTÉ

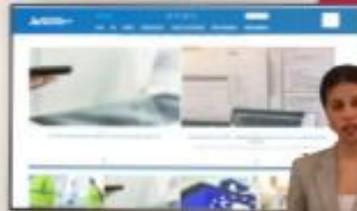


LE VILLAGE
E-SANTE



L'ÉCOSYSTÈME
NUMÉRIQUE
DE LA SANTÉ

LE VILLAGE
E-SANTE



ESPACE ATELIER

AGENCE
DU NUMÉRIQUE
EN SANTÉ

La transformation commence ici

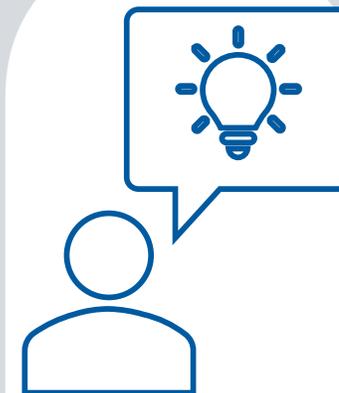
RESTEZ INFORMÉ
DES ACTUALITÉS
INSCRIVEZ-VOUS
À LA NEWSLETTER



SantExpo est l'occasion pour vous de donner de la visibilité à un projet et d'échanger avec vos clients et partenaires

- **Une offre riche sur notre stand**

- 19 ateliers de 45 min : *interopérabilité, MSSanté, médico-social, Mon espace santé, G_nius,*
- 10 démos sur l'espace « innovation et accompagnement industriels » : *plateforme de formations, symphonie, la météo des services SI de l'ANS, ...*
- 2 agoras thématiques autour de la **Cybersécurité et le Ségur du numérique en santé**
- 1 parcours experts sur **le Ségur du numérique en santé**
- **1 job dating**
- 1 animation autour de **la semaine européenne de la e-santé**
- Des permanences thématiques et d'experts





LE COMITÉ
DES ENTREPRISES
DU NUMÉRIQUE
EN SANTÉ

CONCLUSION